

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2024

Table des matières	Pages
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	5
Evolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements supplémentaires	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration
de CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminée à cette date ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatif, une image fidèle de la situation financière de CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC au 31 mars 2024, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme. Par conséquent, je n'ai pas pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme et l'actif net.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittés des autres responsabilités déontologiques qui m'incombe selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et met en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclaration ou le contournement du contrôle interne;

J'acquière une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Ma conclusion s'appuie sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurai relevée au cours de mon audit.



Michel Légaré, CPA auditeur

Maria, Qc

Le 26 septembre 2024

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Subventions (Page 15)	294 394 \$	260 287 \$
Autofinancement (Page 15)	93 030	50 911
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 961	2 208
Résultats - Sécurité alimentaire (Page 18)	92 798	62 386
Résultats - Approche territoriale intégrée - Plats givrés et popotes roulante (Page 19)	95 129	78 635
Résultats - L'Appui pour les proches aidants d'aînés (Page 20)	19 102	21 639
Résultats - Fonds d'urgence Député Sylvain Roy (Page 21)	3 885	1 065
Résultats - Projet: Je me raconte (Tranche de vie des aînés) (page 22)	12 521	13 664
Résultats - ITMAV (Page 23)	<u>63 547</u>	<u>59 969</u>
	<u>676 367</u> \$	<u>550 764</u> \$
CHARGES		
Salaires et charges sociales - Fonctionnement	103 650	77 750
Frais d'exploitation des locaux (Page 15)	39 695	34 965
Frais d'administration (Page 15)	81 618	49 873
Développement de l'action communautaire et bénévole (Page 15)	1 119	4 743
Support aux bénévoles (Page 15)		811
Support aux individus (Page 16)	66 838	37 807
Résultats - Sécurité alimentaire (Page 18)	84 657	66 981
Résultats - Approche territoriale intégrée - Plats givrés et popote roulante (Page 19)	108 247	92 924
Résultats - L'Appui pour les proches aidants d'aînés (Page 20)	29 298	22 039
Résultats - Fonds d'urgence Député Sylvain Roy (Page 21)	3 885	1 000
Résultats - Projet: Je me raconte (Tranche de vie des aînés) (page 22)	17 409	14 282
Résultats - ITMAV (Page 23)	<u>68 912</u>	<u>52 943</u>
	<u>605 328</u>	<u>456 118</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>71 039</u> \$	<u>94 646</u> \$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
EVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

		2024			2023
	Investi en Immobi- lisations	<u>Affecté</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	158 712 \$		\$ 199 947 \$	358 659 \$	264 013 \$
Affectation		135 918	(135 918)		
Investissement en Immobilisations	41 052		(41 052)		
Excédent (insuffisance) des Produits sur les charges	(10 720)		81 759	71 039	94 646
SOLDE A LA FIN	189 044 \$ =====	135 918 =====	\$ 104736 \$ =====	429 698 \$ =====	358 659 \$ =====

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
BILAN
AU 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<u>A C T I F</u>		
A COURT TERME		
Encaisse	52 326 \$	189 623 \$
Épargne à terme	258 991	
Débiteur (note 3)	26 473	55 175
Frais payés d'avances	<u>200</u>	
	<u>337 990</u>	<u>244 798</u>
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>220 292</u>	<u>229 495</u>
	<u><u>558 282</u></u> \$	<u><u>474 293</u></u> \$
<u>P A S S I F</u>		
A COURT TERME		
Facilité de crédit (note 5)	17 \$	\$
Créditeurs (note 6)	56 070	14 178
Subvention à rembourser	2 051	1 927
Apports reportés (note 7)	39 198	28 746
Portion de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)		<u>3 474</u>
	<u>97 336</u>	<u>48 325</u>
DETTE A LONG TERME (note 8)		34 100
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (9)	<u>31 248</u>	<u>33 209</u>
	<u>128 584</u>	<u>115 634</u>
<u>A C T I F N E T</u>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	189 044	158 712
AFFECTÉ (note 11)	135 918	
NON AFFECTÉ	<u>104 736</u>	<u>199 947</u>
	<u>429 698</u>	<u>358 659</u>
	<u><u>558 282</u></u> \$	<u><u>474 293</u></u> \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	71 039 \$	94 646 \$
Eléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités:		
Amortissement des immobilisations	12 681	12 987
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 961)	(2 208)
	81 759	105 425
Variations nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 12)	80 970	(10 021)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>162 729</u>	<u>95 404</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(3 478)	(13 923)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation (diminution) de l'emprunt bancaire	17	
Remboursement de la dette à long terme	(37 574)	(3 162)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement	(37 557)	(3 162)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	121 694	78 319
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>189 623</u>	<u>111 304</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>311 317 \$</u>	<u>189 623 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constituées de l'encaisse

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024

Note 1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son objectif est de promouvoir le bénévolat et de susciter une réponse à des besoins du milieu envers la population couvrant la région de l'Ascension à Escuminac.

L'organisme est reconnu comme étant un organisme de bienfaisance enregistré aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu, et à ce titre, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations comptables

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie des immobilisations.

Constation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets. Les apports reçus sous forme de fournitures d'immobilisations et de services sont constatés à leur juste valeur à la date où ils sont reçus.

Les revenus d'autofinancement sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus au client qu que les marchandises sont expédiées, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024

Note 2 **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Les ventes de plats givrés sont comptabilisées lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent environ 12 365 heures de bénévolat par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous:

Bâtiment	4 %
Equipements	20 %
Equipements téléphoniques	20 %
Enseigne	20 %
Equipements informatiques	30 %

Les apports afférents aux immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations et sont amortis au même taux que la catégorie d'immobilisations correspondantes.

Dépréciation de l'actif à long terme

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur.

Ventilation des charges

Les charges de fonctionnement comprennent des salaires et des charges sociales qui sont ventilés en fonction des projets selon les heures travaillées pour chaque projet.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024

Note 2 **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de la subvention à recevoir et des autres débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire, de la facilité de crédit, des fournisseurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieur à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coût des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024

Note 3 DÉBITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes à recevoir	12 984 \$	11 396 \$
Subventions à recevoir	1 880	2 358
Avance à un employé		606
Taxes à la consommation	<u>11 609</u>	<u>40 815</u>
	<u><u>26 473</u></u> \$	<u><u>55 175</u></u> \$

Note 4 IMMOBILISATIONS

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	<u>coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrain	6 000 \$	\$	6 000 \$
Bâtiment	297 394	97 034	200 360
Équipements	65 995	60 633	5 362
Équipements téléphoniques	7 309	5 851	1 458
Équipement informatique	18 990	14 232	4 758
Enseigne	<u>4 598</u>	<u>2 244</u>	<u>2 354</u>
	<u><u>400 286</u></u> \$	<u><u>179 994</u></u> \$	<u><u>220 292</u></u> \$
			<u><u>229 495</u></u> \$

Note 5 FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêt au taux de 12,7% et renouvelable annuellement.

Note 6 CRÉDITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes fournisseurs	9 360 \$	6 232 \$
Salaires courus	26 017	4 637
Vacances courus	17 127	3 309
Somme à remettre à l'État:		
Retenues à la source	<u>3 566</u>	<u> </u>
	<u><u>56 070</u></u> \$	<u><u>14 178</u></u> \$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024

Note 7 APPORTS REPORTÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Guignolée	18 261 \$	16 946 \$
Fonds d'urgence	7 915	11 800
Fonds de relance Croix Rouge	11 457	
Coup de pouce	<u>1 565</u>	
	<u>39 198 \$</u>	<u>28 746 \$</u>

Note 8 DETTE À LONG TERME

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Hypothèque immobilière sur terrain et bâtiment dont la valeur comptable est de 214 708 \$, 8,05%, remboursable par versements hebdomadaires de 121 \$ comprenant capital et intérêts, échéant en mai 2031.	\$	37 574 \$
Portion échéant à moins d'un an	<u> </u>	(<u>3 474</u>)
	<u> </u> \$	<u>34 100 \$</u>

Note 9 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports qui ont servis à l'acquisition du bâtiment ainsi que l'acquisition d'équipements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde au début	33 209 \$	35 417 \$
Amortissement de l'exercice	(<u>1 961</u>)	(<u>2 208</u>)
Solde à la fin	<u>31 248 \$</u>	<u>33 209 \$</u>

Note 10 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est lié par un contrat de location-exploitation concernant la location d'un photocopieur comportant une mensualité de 229 \$ excluant les taxes pour un montant total de 8 931 \$ jusqu'en juin 2027. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices sont les suivants:

2025	2 748 \$
2026	2 748 \$
2027	2 748 \$
2028	687 \$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024

Note 11 AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant de 135 918 \$ au projet de déménagement ou de rénovation du CAB. L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Note 12 INFORMATIONS RELATIVES A L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Débiteurs	28 702 \$	(21 860)\$
Frais payés d'avance	(200)	
Créditeurs	41 892	(6 126)
Apport reporté	10 452	16 038
Subvention à rembourser	<u>124</u>	<u>1 927</u>
	<u><u>80 970 \$</u></u>	<u><u>(10 021)\$</u></u>

Note 13 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à l'encaissement des fonds provenant des subventions et d'autres sources, dont l'organisme a besoin pour s'acquitter de ses dettes à l'échéance.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne la juste valeur de sa facilité de crédit à taux fixe.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
SUBVENTIONS		
Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Gaspésie (CISSS)		
Soutien aux organismes communautaires	246 375 \$	192 705 \$
Soutien aux organismes communautaires		
- Entente spécifique - 64 ans		10 995
Soutien aux organismes communautaires		
- Entente spécifique - Autres	35 421	8 603
Subvention MRC Répit et intensification des services	8 048	
Subvention FCDQ Entreprises		47 984
Subvention Emploi Québec - Formation	4 550	
	<u>294 394</u> \$	<u>260 287</u> \$
AUTOFINANCEMENT		
Accompagnements et transports	38 072 \$	21 240 \$
Comptoir de vêtements	7 077	6 456
Autres dons et commandites	2 425	4 472
Loyer	2 400	1 800
Fonds de relance Croix Rouge	27 499	
Location d'équipement	20	589
Services de secrétariat	3 582	3 102
Gestion - Divers projets	6 132	6 646
Revenus Coup de pouce	1 712	
Autres		6 422
Intérêts et ristournes	4 111	184
	<u>93 030</u> \$	<u>50 911</u> \$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
FRAIS D'EXPLOITATION DES LOCAUX		
Entretien, réparations et déneigement	10 562 \$	9 216 \$
Énergie	6 477	4 487
Assurances	7 209	6 530
Taxes et permis	2 766	1 745
Amortissement des immobilisations	<u>12 681</u>	<u>12 987</u>
	<u><u>39 695</u></u> \$	<u><u>34 965</u></u> \$
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Conseil d'administration et assemblée annuelle	1 607 \$	1 062 \$
Contrat de services	12 804	4 420
Location de photocopieur	8 072	8 620
Fournitures de bureau	5 621	18 319
Fonds de relance Croix Rouge	27 499	
Promotion		440
Cotisations	300	1 104
Déplacements et formation des employés	1 728	793
Honoraires	13 436	5 643
Télécommunications	4 497	4 052
Frais bancaires	1 168	687
Intérêts sur la dette à long terme	801	3 137
Autres	<u>4 085</u>	<u>1 596</u>
	<u><u>81 618</u></u> \$	<u><u>49 873</u></u> \$
ACTION COMMUNAUTAIRE ET BÉNÉVOLE		
Semaine de l'action bénévole	117 \$	2 620 \$
Promotion et publicité	<u>1 002</u>	<u>2 123</u>
	<u><u>1 119</u></u> \$	<u><u>4 743</u></u> \$
SUPPORT AUX BÉNÉVOLES		
Support aux bénévoles	<u><u> </u></u> \$	<u><u>811</u></u> \$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
SUPPORT AUX INDIVIDUS		
Déplacements - Accompagnement et transports	47 314 \$	28 929 \$
Projet - Accompagnement fin de vie		168
Projet Répit et intensification	5 856	
Dépenses Coup de pouce	1 712	
Comptoir de vêtements	<u>11 956</u>	<u>8 710</u>
	<u>66 838 \$</u>	<u>37 807 \$</u>

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

RÉSULTATS -SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Subvention du CISSS - Sécurité alimentaire	18 874 \$	42 000 \$
Subvention - Banque alimentaire du Québec	52 083	8 945
Paniers de Noel et Guignolée	18 084	17 632
Revenus de guignolée reportés de 2023		9 143
Revenus de Guignolée reportés à 2025	(1 315)	(16 946)
Autres Dons	<u>5 072</u>	<u>1 612</u>
	<u>92 798</u>	<u>62 386</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	44 497	30 789
Entretien et réparation - équipements	595	260
Fournitures	1 116	3 629
Achats de nourriture (dépannage)	14 945	12 262
Démarrage Cuisine collective	1 322	1 823
Location local	353	1 020
Déplacements	4 231	2 028
Promotion	659	
Cotisations		100
Formation	20	155
Électricité et chauffage		4 700
Télécommunications	77	262
Fournitures de bureau	73	
Pannier de Noel	16 769	9 828
Journée Nationale des cuisines collectives		<u>125</u>
	<u>84 657</u>	<u>66 981</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>8 141 \$</u>	(<u>4 595</u>)\$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

RÉSULTATS - PLATS GIVRÉS ET POPOTE ROULANTE

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Subvention regroupement des MRC de la Gaspésie	\$	27 267 \$
Subvention discrétionnaire du député		5 000
Ventes de plats givrés	43 339	38 900
Dons BAQ cartes cadeaux	19 035	
Subvention CISSS PSOC Popote roulante	18 471	
Popote roulante	<u>14 284</u>	<u>7 468</u>
	<u>95 129</u>	<u>78 635</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	59 529	46 468
Achats de nourriture	23 348	24 363
Fournitures	7 860	9 142
Popote roulante	16 500	11 429
Frais de déplacement	965	946
Promotion		76
Frais de gestion	<u>45</u>	<u>500</u>
	<u>108 247</u>	<u>92 924</u>
EXCÉDENT DES CHARGES PAR RAPPORT AUX PRODUITS	<u>(13 118)</u> \$	<u>(14 289)</u> \$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

RÉSULTATS - L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Subvention Appui Proche Aidant	19 793 \$	23 566 \$
Subvention Appui Répit	1 802	
Remboursement de subvention antérieure	(2 493)	(1 927)
	<u>19 102</u>	<u>21 639</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	24 845	18 600
Service Répit	2 662	709
Déplacement	1 409	940
Frais de gestion	382	1 046
Matériel		43
Collation		161
Autres		540
	<u>29 298</u>	<u>22 039</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(10 196) \$</u>	<u>(400) \$</u>

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

RÉSULTATS - FONDS D'URGENCE (DÉPUTÉ SYLVAIN ROY)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Subvention -Député Sylvain Roy	\$	14 300 \$
TRansfert aux plats givrés		(5 000)
Revenus reportés de 2023	11 800	3 565
Revenus reportés à 2024	(<u>7 915</u>)	(<u>11 800</u>)
	<u>3 885</u>	<u>1 065</u>
CHARGES		
Fonds distribués	<u>3 885</u>	<u>1 000</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u><u> </u></u> \$	<u><u> 65</u></u> \$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

RÉSULTATS - PROJET: JE ME RACONTE (TRANCHE DE VIE DES AÎNÉS)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Subvention du Regroupement des MRC de la Gaspésie -Projet: je me raconte (Tranche de vie des aînés)	14 572 \$	13 664 \$
Remboursement de subvention	(<u>2 051</u>)	<u>13 664</u>
	<u>12 521</u>	<u>13 664</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	13 713	11 953
Déplacements	658	957
Télécommunication	188	549
Activités	92	539
Fournitures	258	284
Frais de gestion	<u>2 500</u>	<u>14 282</u>
	<u>17 409</u>	<u>14 282</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(<u>4 888</u>)\$	(<u>618</u>)\$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ASCENSION ESCUMINAC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

**RÉSULTATS - PROGRAMME INITIATIVE DE TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS
DES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ (ITMAV)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Subvention du Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille Québec	65 000 \$	59 969 \$
Remboursement de subvention	(<u>1 453</u>)	<u> </u>
	<u>63 547</u>	<u>59 969</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	58 478	43 102
Publicité et promotion		160
Frais de gestion	3 250	5 100
Frais de déplacement	6 000	3 671
Fournitures de bureau	172	324
Télécommunications	918	492
Formation		31
Activités	<u>94</u>	<u>63</u>
	<u>68 912</u>	<u>52 943</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(<u>5 365</u>)\$	<u>7 026 \$</u>